

MARCHE – BALADE DECOUVERTE DE LA BIODIVERSITE

Dimanche 11 Septembre 2011

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENOYER

Foulées Grand Large ArcelorMittal Atlantique
3031 Rue du Comte Jean - CS 52 508 – 59381 Dunkerque Cedex 1

Droit D'inscription : 2 € par personne (18 ans et plus)

Règlement sur place le jour de la marche

Date limite d'inscription : **Mercredi 7 septembre 2011**

1 er Groupe 8h30

2ème Groupe 10h

Nom : ----- **Prénom :** -----

Sexe : ----- **Année de naissance :** -----

Adresse personnelle (obligatoire) : -----

Code postal : ----- **Ville :** -----

Téléphone : ----- **Portable :** -----

E-mail (lisible) : -----

Association : -----

REGLEMENT DE LA MARCHE BIODIVERSITE

La marche pédestre est une balade découverte de la biodiversité, faune et flore, sur le site industriel de Mardyck, d'ArcelorMittal Atlantique.

Participation/ Inscription :

La marche est ouverte à tous les marcheurs sans distinction de clubs ou de fédérations, ainsi qu'aux individuels non-licenciés.

Les enfants à partir de 7 ans sont autorisés à participer, accompagnés et sous la responsabilité d'un membre de leur famille.

Le nombre de participants est limité à 80. A partir de l'annonce les 80 premiers inscrits seront retenus.

Un équipement adapté aidera à la réussite de la marche : vêtements confortables et si besoin protection contre les intempéries, chaussures adaptées à la marche (l'important est d'y être à l'aise).

Sécurité :

- Des guides vous accompagneront sur le trajet. Ces personnes ont reconnu le parcours qu'elles vous proposent. Il est impératif de respecter leurs consignes, traverser les routes, ne pas empiéter le parcours coursel pour des raisons de sécurité.

- Les marcheurs sont tenus de ne pas marcher au-delà des guides. Les responsables de la marche marquent des arrêts aux étapes « biodiversité ». C'est le dernier responsable clôturant le groupe qui redonne le signal du départ après une halte.

- Des signaleurs seront présents aux points stratégiques, tels virages et ravitaillement afin de veiller à la bonne coordination du passage des coureurs et marcheurs (les coureurs ont la priorité de passage).

- En cas d'incident ou d'accident des équipes médicales sont prêtes à intervenir. Toute atteinte à l'intégrité physique ne relevant pas de la responsabilité des organisateurs ne peut engager des poursuites.

Assurance :

Les licenciés bénéficient des garanties "Responsabilité individuelle accident" relative à leur propre licence. Il incombe aux autres participants non licenciés d'être ou de s'assurer personnellement (responsabilité civile).

Environnement :

Un circuit appelé "les chemins de la biodiversité" a été aménagé sur les sites de Dunkerque et Mardyck dans le cadre de l'année de la biodiversité. Outre l'inventaire et le suivi des espèces réalisés par des experts locaux, une démarche de gestion différenciée des espaces verts a permis de favoriser le développement des espèces végétales et des animaux. Cette démarche, en préservant et développant notre patrimoine écologique naturel, contribue à recréer un corridor écologique dans la région. Ce circuit biodiversité au sein de sites industriels constitue une première en France pour le Groupe.

Des panneaux explicatifs et des observatoires jalonnent votre visite sur les thèmes suivants : réserve ornithologique, espèces protégées de faune et de flore.

Il convient de respecter les lieux, pas de prélèvements de végétaux, ni autres détériorations, ne jeter ni gobelet, ni emballage de barre, ni mouchoirs...

Droits photos :

Droit à l'image : pour les épreuves, ces droits restent la propriété de l'organisateur par accord tacite de l'inscription de chaque participant.

Photos de la marche disponible sur le site : www.lesfouleesgrandlarge.org